

Le 27 septembre 2017

Accélération des placements monétaires

Les placements monétaires des résidents auprès des institutions financières monétaires françaises accélèrent en août (+ 7,9 %, après + 7,3 % en juillet), portés principalement par la plus forte progression des dépôts à vue (+ 14,4 %, après + 13,7 %) et par la moindre baisse des dépôts à terme inférieur à deux ans (- 0,7 %, après - 4,4 %). En outre, les comptes sur livrets continuent d'augmenter (+4,7% en août).

Après prise en compte des engagements et avoirs monétaires vis-à-vis du reste de la zone euro, la composante française de l'agrégat M3 de la zone euro accélère (+ 8,2 %, après + 7,2 %).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)		Taux de croissance annuel (en %) (a)	
	août-17	juin-17	juil-17	août-17
Dépôts à vue	911	13,9	13,7	14,4
= Ressources résidentes incluses dans M1	911	13,9	13,7	14,4
Dépôts à terme ≤ 2 ans	129	0,4	-4,4	-0,7
+ Comptes sur livret	635	3,9	4,4	4,7
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	764	3,3	2,8	3,7
Titres d'OPC monétaires	270	4,1	4,9	6,0
+ Pensions	21	-12,4	-5,6	8,5
+ Titres de créance ≤ 2 ans	60	0,4	-5,9	-15,5
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	351	2,3	2,1	1,8
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 026	7,6	7,3	7,9
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	196	13,6	5,7	11,6
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	40	7,1	3,7	9,9
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	2 182	8,1	7,2	8,2

(a) Données cvs.

Source : BdF

Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations ; une partie ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaires.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.